

## DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

*Vu l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,*

*Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité,*

*Vu la délibération n° 2022-05-12 en date du 20 juin 2022 du Conseil Municipal,*

### CONSEIL MUNICIPAL DU 28.10.2024 A 19 H 00

LE MAIRE,

Michel MOREL



N°	DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	Vote
01	Avenir de la piste Troupezy	Adoptée (1 abstention 1 contre)
02	Retrait du Syndicat Mixte du Mont d'Or	Adoptée (2 abstentions)
03	Division et vente d'une partie du Domaine Privé Communal au profit de l'indivision CLAUX-TOUBIN et rachat d'une parcelle appartenant à l'indivision CLAUX-TOUBIN au profit de la Commune de Jougne	Adoptée
04	Avenant à la convention de l'IAE pour la refacturation des frais de transport	Adoptée
05	Décision modificative « Ouverture de crédits Action Mobilité BFC »	Adoptée
06	Achat licence IV LE LAQUEREZ	Adoptée (1 abstention)
07	Participation aux frais de fonctionnement Ecole Sainte Jeanne-Antide	Adoptée
08	Suppression des régies « Droits de place » et « Fourrière canine »	Adoptée
09	Réévaluation de la taxe d'aménagement (part communale) Parcelles cadastrées n° : AB 397, AB 392, AB 391, AB 422, AB 389, AB 322, AB 323, AB 324, AB 326	Adoptée
10	Décisions modificatives « Budget communal »	Adoptée
11	Décisions modificatives « Budget bois »	Adoptée
12	Décisions modificatives « Budget eau »	Ajournée
13	Encaissement de chèques	Adoptée

Questions diverses